

BP REA

Niv 4 - RNCP38093



Responsable d'entreprise agricole

- A** Formation en apprentissage de 1 200 heures réparties sur 2 ans
- FC** Formation continue de 1 050 heures réparties sur 10 mois
- FOAD** Formation continue à distance sur 18 mois

CONTENU DE LA FORMATION

- C1** : Se situer en tant que professionnel
- C2** : Piloter le système de production
- C3** : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (3 options, production animale, production végétale et maraîchage)
- C4** : Assurer la gestion technico-économiques, financière et administrative de l'entreprise agricole
- C5** : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier Bovin lait OU de l'atelier maraîchage OU de l'atelier plants et semences

UCARE : Assurer la maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés

OBJECTIFS

Le BP REA permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole, nécessaire à l'installation d'un agriculteur. Le cœur de la formation réside dans l'acquisition de compétences en élevage et en cultures, ainsi qu'en gestion d'entreprise.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de l'emploi travaille en tant Gérant/Gérante d'exploitation agricole - Chef/Cheffe d'exploitation agricole.

PRÉREQUIS

Âge : **A** de 15 à 29 ans révolus. Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé - **FC** 18 ans

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- **A FC FOAD** Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum
- **A FC FOAD** Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

DATES DE LA FORMATION

- A** Début de formation fixé en septembre. Possibilité d'intégrer la formation tout au long de l'année sous conditions (contacter le CFPPA)
- FC** Nous contacter
- FOAD** Entrées en janvier et septembre

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- A** Au maximum dans les 3 mois qui suivent le début du contrat

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- A** En moyenne 1 semaine en UFA et 1 semaine en entreprise, de septembre à juin.
- FC** Calendrier d'alternance avec périodes de stage
- FOAD** A distance (dispositif FOAD) avec périodes de stage

PUBLIC

- Apprentis
- FC FOAD** Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle
- Accueil de personnes en situation de handicap ; nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et /ou en difficultés
- D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- A** Avoir pour projet de signer un contrat d'apprentissage
- A FC FOAD** Participation à la réunion d'information, banc d'essai et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et test de positionnement

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Coordonnateur de pôle

03 44 50 84 56

CFPPA de l'Oise - Site d'Airion
6 rue du Dessus de l'Etang 60600 AIRION
www.lyceeagricoledeloise.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

Le titulaire du BP Responsable d'entreprise agricole exerce un métier qui nécessite de la polyvalence et de la multi-compétence. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. En effet, son rôle consiste aussi bien à piloter le système de production, préserver et améliorer les sols de la biodiversité, que commercialiser les produits et services agricoles. Il assure le développement de son entreprise sur son territoire.

Il peut être amené à gérer une équipe de salariés. Il doit non seulement savoir prendre des décisions mais aussi anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Enfin, en tant qu'entrepreneur, il est doté de capacité d'analyse et de pilotage et doit savoir innover.

LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Les activités rattachées à ce diplôme requièrent une bonne forme physique. Les horaires de travail peuvent connaître de fortes variations, particulièrement au moment des récoltes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation diplômante niveau 4

Formation dispensée en face à face pédagogique ou en distanciel (plateforme numérique)

Pédagogie de l'alternance et active

Adaptation du parcours selon les acquis, les dispenses et les équivalences réglementaires.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation en 7 Unités capitalisables, obligation de validation de l'ensemble des UC. Le BP REA est constitué de 7 blocs de compétences dont 5 nationaux et 2 à l'initiative du centre de formation.

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- Assurer la gestion économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- CS Agricoles
- BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- BTSA Agronomie : productions végétales
- BTSA Production horticole
- BTSA Productions animales

RÉMUNÉRATION

- A** L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise.
L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.
- FC** Selon statut du stagiaire. Nous consulter.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).

Date d'enregistrement : 18/03/2017



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



LYCÉE AGRICOLE
DE L'OISE
CULTIVONS VOTRE AVENIR



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT